



Département  
De la  
**HAUTE SAVOIE**  
\*\*\*\*\*

**ARRONDISSEMENT**  
De  
**BONNEVILLE**  
\*\*\*\*\*

République Française  
**MAIRIE DE BONNEVILLE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 22 MARS 2026**

L'an deux mille vingt six, le vingt deux mars à 10h00, le conseil municipal dûment convoqué le 16 mars 2026, s'est réuni salle consulaire - Mairie de Bonneville, sous la présidence de Monsieur Stéphane VALLI, Maire.

**Nombre de Conseillers**

En exercice 33  
Présents 33  
Absent représenté 0  
Absent 0

**ÉTAIENT PRÉSENTS (33) :**

Monsieur VALLI Stéphane, Monsieur PITTET Dominique, Madame LARA LOPEZ Jessica, Monsieur LATHUILLE-NICOLLET Anthony, Madame COFFY Géraldine, Monsieur MERCIER Julien, Madame PERRIN-GOTRA Caroline, Monsieur CLERC Mathieu, Madame BENAMMAR Samira, Monsieur BODO Lionel, Madame VAZQUEZ-YANEZ Annick, Monsieur BOISIER Lucien, Madame ENGASSER Stéphanie, Monsieur MORRHAD Youcef, Madame JIMENEZ Dominique, Monsieur MALLINJOUD Jean-Paul, Madame JORAT Josiane, Monsieur PERRILLAT-AMEDEE Vincent, Madame PECOT Chanmany, Monsieur SIMSEK Ferat, Madame CHABORD Magali, Madame HAUDIQUET Fanny, Monsieur CHERIF Ahmed, Madame UBERTI Sandrine, Monsieur THABUIS Florent, Madame BOZON Sandra, Monsieur SEIGLE-VATTE Raymond, Madame SANTOS DOS REIS Maria Inès, Monsieur SADDIER Martial, Madame GAY Agnès, Monsieur BASTID Arnaud, Monsieur DELULLIER Pierre, Madame DUCRETTET Léa

Madame Maria Inès SANTOS DOS REIS est désignée secrétaire de séance.

**N°B\_021\_2026 : Élection des adjoints au maire**

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2122-1, L.2122-2, L.2122-4 et L.2122-7-2 ;  
VU la délibération n°B\_019\_2026 en date du 22 mars 2026 constatant l'élection du maire ;  
VU la délibération n°B\_020\_2026 en date du 22 mars 2026 fixant le nombre d'adjoints au maire à huit ;

**CONSIDÉRANT** que les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel ;

**CONSIDÉRANT** que la liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe ;

**CONSIDÉRANT** que Monsieur le maire en appelle aux candidatures ;

**CONSIDÉRANT** que Monsieur le maire rappelle que si après 2 tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il sera procédé à un 3° tour de scrutin et l'élection aura lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

**CONSIDÉRANT** que l'ordre de présentation des candidats sur la liste victorieuse présentée pour l'élection des adjoints détermine l'ordre d'inscription des adjoints au tableau ;

**CONSIDÉRANT** la candidature de la liste suivante :

	Liste conduite par Monsieur Dominique PITTET
1.	Dominique PITTET
2.	Jessica LARA-LOPEZ
3.	Anthony LATHUILLE-NICOLLET
4.	Géraldine COFFY
5.	Julien MERCIER
6.	Caroline PERRIN-GOTRA

7.	Mathieu CLERC
8.	Samira BENAMMAR

Chaque conseiller municipal dépose son bulletin dans l'urne, les assesseurs procèdent au dépouillement et le maire proclame les résultats :

**Le conseil municipal procède à bulletins secrets** à l'élection des adjoints au maire.

Le dépouillement fait apparaître les résultats suivants :

- Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33
- Nombre de conseillers municipaux présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 33
- Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 5
- Suffrages exprimés : 28
- Majorité absolue : 17

La liste conduite par Monsieur Dominique PITTET ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est élue.

**LE CONSEIL MUNICIPAL APRÈS AVOIR PROCÉDÉ AU VOTE :**

**ARTICLE 1 : PROCLAME** adjoints au maire, la liste suivante ayant obtenu la majorité absolue des voix, selon le rang ci-après indiqué, et immédiatement installés :

1 <sup>er</sup> adjoint	Dominique PITTET
2 <sup>ème</sup> adjoint	Jessica LARA-LOPEZ
3 <sup>ème</sup> adjoint	Anthony LATHUILLE-NICOLLET
4 <sup>ème</sup> adjoint	Géraldine COFFY
5 <sup>ème</sup> adjoint	Julien MERCIER
6 <sup>ème</sup> adjoint	Caroline PERRIN-GOTRA
7 <sup>ème</sup> adjoint	Mathieu CLERC
8 <sup>ème</sup> adjoint	Samira BENAMMAR

**ARTICLE 2 : ÉTABLIT** le tableau du conseil municipal comme suit :

Fonction	Qualité (M. ou Mme)	NOM et Prénom	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrage obtenu par la liste (en chiffres)
Maire	M.	VALLI Stéphane	09/04/1970	22/03/2026	28
Premier adjoint	M.	PITTET Dominique	13/09/1957	22/03/2026	28
Deuxième adjoint	Mme	LARA-LOPEZ Jessica	04/12/1981	22/03/2026	28
Troisième adjoint	M.	LATHUILLE-NICOLLET Anthony	04/09/1992	22/03/2026	28
Quatrième adjoint	Mme	COFFY Géraldine	04/04/1970	22/03/2026	28
Cinquième adjoint	M.	MERCIER Julien	13/09/1984	22/03/2026	28
Sixième adjoint	Mme	PERRIN-GOTRA Caroline	19/10/1973	22/03/2026	28
Septième adjoint	M.	CLERC Mathieu	26/07/1995	22/03/2026	28
Huitième adjoint	Mme	BENAMMAR Samira	24/10/1977	22/03/2026	28
Conseiller municipal	M.	BOISIER Lucien	27/02/1946	15/03/2026	3 018
Conseiller municipal	M.	MALLINJOURD Jean-Paul	27/03/1955	15/03/2026	3 018
Conseillère municipale	Mme	JIMENEZ Dominique	03/07/1955	15/03/2026	3 018

Conseiller municipal	M.	BODO Lionel	21/06/1960	15/03/2026	3018
Conseillère municipale	Mme	JORAT Josiane	08/03/1963	15/03/2026	3 018
Conseillère municipale	Mme	BOZON Sandra	13/06/1967	15/03/2026	3 018
Conseiller municipal	M.	CHERIF Ahmed	01/10/1968	15/03/2026	3 018
Conseillère municipale	Mme	CHABORD Nathalie	06/02/1969	15/03/2026	3 018
Conseiller municipal	M.	SEIGLE-VATTE Raymond	28/05/1972	15/03/2026	3 018
Conseillère municipale	Mme	ENGASSER Stéphanie	14/05/1973	15/03/2026	3 018
Conseiller municipal	M.	THABUIS Florent	03/10/1973	15/03/2026	3 018
Conseillère municipale	Mme	VAZQUEZ-YANEZ Annick	04/08/1974	15/03/2026	3 018
Conseiller municipal	M.	PERILLAT-AMEDEE Vincent	22/10/1975	15/03/2026	3 018
Conseiller municipal	M.	SIMSEK Ferat	28/05/1982	15/03/2026	3 018
Conseillère municipale	Mme	PECOT Chanmany	29/05/1983	15/03/2026	3 018
Conseillère municipale	Mme	UBERTI Sandrine	08/04/1984	15/03/2026	3 018
Conseillère municipale	Mme	HAUDIQUET Fanny	20/08/1986	15/03/2026	3 018
Conseiller municipal	M.	MORRHAD Youcef	22/07/1992	15/03/2026	3 018
Conseillère municipale	Mme	SANTOS DOS REIS Maria Ines	14/03/2004	15/03/2026	3 018
Conseiller municipal	M.	BASTID Arnaud	01/02/1963	15/03/2026	1 025
Conseiller municipal	M.	SADDIER Martial	15/10/1969	15/03/2026	1 025
Conseillère municipale	Mme	GAY Agnès	03/11/1970	15/03/2026	1 025
Conseiller municipal	M.	DELUILLIER Pierre	18/12/1996	15/03/2026	541
Conseillère municipale	Mme	DUCRETTET Léa	11/01/1997	15/03/2026	541

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Secrétaire de séance  
Maria Inès SANTOS DOS REIS

Maire  
Stéphane VALLI

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la publication, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif compétent ou d'un recours gracieux auprès du Maire de la Ville de Bonneville, étant précisé que celui-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Pour une délibération relevant du contentieux électoral, l'article R119 du Code électoral s'applique : recours dans un délai de cinq jours.